

DEPARTEMENT DE L'AIN  
COMMUNE DE MONTREVEL EN BRESSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE ORDINAIRE PUBLIQUE  
DU 21 JUN 2022

Délibération n° 028 -2022

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 juin 2022  
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 19  
Président : Jean-Yves BREVET, Maire

**Membres présents à la séance** : Jean-Yves BREVET – Christelle PERROUD - Christophe DESMARIS -Françoise ROUX – Sébastien RIGAUDIER - Annie MIGNOT - Jean-Jacques CHAVANNE – Pascale CAVILLON - Bertrand BREVET – Mathilde VERNET – Nina ZACCAGNINO - Mireille GROSSELIN – Fabrice THOMASSON - Stéphanie LAURENCIN – Pierre-Yves RAVIER – Marie-Noëlle PRUDENT – Ludovic VINCENT -

**Membres excusés ayant donné pouvoir** : Jean-Pierre ROCHE (Pouvoir à Jean-Yves BREVET) – Gaëlle DIMBERTON (Pouvoir à Bertrand BREVET)

**Membres présents à la séance** : 17  
**Membres excusés ayant donné pouvoir** : 2

**Secrétaire de séance** : Françoise ROUX

**OBJET** : CONVENTION DE SERVITUDES ENEDIS.

**Rapporteur** : Christophe DESMARIS

La construction du bâtiment par la société ALILA Grand rue nécessite le passage par Enedis d'une canalisation souterraine sur la parcelle AC157, propriété de la commune, sur une longueur d'environ 7m. Une convention de servitude doit être conclue entre la commune et Enedis pour permettre ce passage.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
**Où l'exposé,**  
**A l'unanimité,**

**AUTORISE** le Maire à signer la convention de servitude entre la commune de Montrevel-en-Bresse et Enedis.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.  
ET ont signé au registre tous les membres présents.

Je certifie que le présent acte  
est exécutoire conformément aux  
lois et règlements, après transmission  
et publication ou notification.

Pour Copie Certifiée Conforme,  
Le Maire,  
  
  
Jean-Yves BREVET